

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00513 Numéro SIREN : 911 944 783 Nom ou dénomination : A LA CROISEE DES TERROIRS

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2023 sous le numéro de dépôt 7443

BAR-LE-DUC
ZI des Poutôts
14 rue Maréchal Lannes
SAVONNIÈRES-DEVANT-BAR
BP 20116
55002 BAR-LE-DUC Cedex
Tél. 03 29 79 33 05

BRIEY
19 rue de Metz
Briey
54150 VAL DE BRIEY
Tél. 03 82 46 21 82

COMMERCY
ZAE La Louvière
Chemin Ville Issey
BP 80044
55202 COMMERCY Cedex
Tél. 03 29 91 23 55

LAXOU
5 rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél. 03 83 96 32 82

LUNÉVILLE
6 rue Antoine Lavoisier
54300 MONCÉL-LÈS-LUNÉVILLE
Tél. 03 83 74 35 10

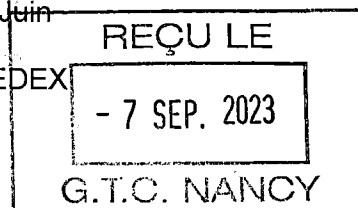
MONTMÉDY
4 place Eugène Tronville
55600 MONTMÉDY
Tél. 03 29 80 06 87

TOUL
5 avenue Victor Hugo
54200 TOUL
Tél. 03 83 96 32 82

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Immeuble Alain Lalancé
Parc des Expositions, RN 57
54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 15 63 50

VERDUN
9 rue Joseph Cugnot
BELLEVILLE, BP 51030
55108 VERDUN Cedex
Tél. 03 29 84 59 35

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service des comptes annuels
Rue du Maréchal Juin
BP 30108
54003 NANCY CEDEX



Vandœuvre-lès-Nancy, le 6 septembre 2023

SERVICE JURIDIQUE

Dossier : A LA CROISEE DES TERROIRS
Société à responsabilité limitée
Monsieur Eric CLAUDEL
1 boulevard Jean Jaurès
A NANCY 54000
R.C.S. NANCY 911 944 783

Monsieur le Greffier,

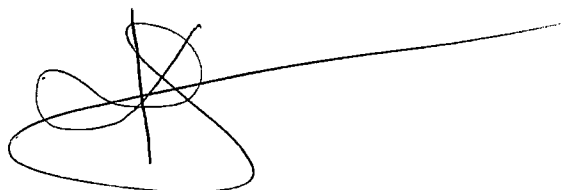
Représentant la SARL A LA CROISEE DES TERROIRS, et conformément aux dispositions de l'article L232-22 du Code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 mars 2023, en un exemplaire,
- la décision d'affectation du résultat, en un exemplaire,
- un chèque de 45,02 € libellé à votre ordre (Crédit Agricole n° 4238140).

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Béline KIRSTEN
Assistante Juridique



1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL A LA CROISEE DES TERROIRS		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		1 BLVD JEAN JAURES 54000 NANCY			
SIRET		9 1 1 9 4 4 7 8 3 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	

		Exercice N clos le		
		3	1	
		0	3	
		2	0	
		2	3	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010	012	
	incorporelles { Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
	Total I (5)	044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052
		Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	070	
		(2) { Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	
	Charges constatées d'avance*	092	094	
	Total II	096	098	
	Total général (I + II)	110	112	
PASSIF		Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000	
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	2 568	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	17 568	
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	251 569	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	30 885	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	123 966	
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	406 421	
Total général (I + II + III)		180	423 989	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EC

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A LA CROISEE DES TERROIRS**Néant ☐ ***A- RESULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 0 3 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	167 929					
	Production vendue	{	biens		215		214	58 933					
			services *		217		218						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222				
	Production immobilisée*								224				
	Subventions d'exploitation reçues								226				
	Autres produits								230	2 929			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	229 791			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	223 548			
	Variation de stocks (marchandises)*								236	-98 781			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	2 388			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	-1 563			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	57 290			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)							244	287			
	Rémunérations du personnel*								250	18 349			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	2 115			
	Dotations aux amortissements*								254	15 768			
	Dotations aux provisions								256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	4 955					
			cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	62								
Total des charges d'exploitation (II)								264	224 356				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	5 435				
Produits financiers (III)				280	325	Charges financières (V)		294	2 739				
Produits exceptionnels (IV)								290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300							
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	453				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	2 568				
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	2 568	314				
Règlements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	453					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44. octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)							645						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)							647						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)							648						
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)							641						
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)								649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	3 021	354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	3 021	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A LA CROISEE DES TERROIRS						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	22 500	414		416	22 500				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	22 893	444		446	22 893				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	231 944	454		456	231 944				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	19 166	474		476	19 166				
Immobilisations financières		480		482	13 213	484		486	13 213				
TOTAL		490		492	309 716	494		496	309 716				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502	2 487	504		506	2 487				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	2 252	534		536	2 252				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	9 644	544		546	9 644				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 385	564		566	1 385				
TOTAL		570		572	15 768	574		576	15 768				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL				596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EL

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A LA CROISEE DES TERROIRS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	659	380	659
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	30 375
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	38 445
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

152

Désignation de l'entreprise : SARL A LA CROISEE DES TERROIRS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 30/03/2022		et clos le : 31/03/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
Dont apprentis		657	1
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	226 862
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	226 862
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	100 344
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	100 357
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	238 483
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	34 622
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4 955
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	278 059
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 49 159
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	49 159
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	226 233
Effectifs au sens de la CVAE *		023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	3 0 / 0 3 / 2 0 2 2 016 3 1 / 0 3 / 2 0 2 3
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

En

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9015263 - SARL A LA CROISEE DES TERROIRS

Du 30/03/2022 au 31/03/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	0	
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	0	
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS	0	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS	0	
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES	0	
COMMENTAIRES	0	

EC

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9015263 - SARL A LA CROISEE DES TERROIRS

Du 30/03/2022 au 31/03/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SARL A LA CROISEE DES TERROIRS
 Adresse 1 BLVD JEAN JAURES
 54000 NANCY
 Activité (s) exercée (s) Commerce de détail de boissons en magasin N° Siret 91194478300016

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, Image fidèle, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable.

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Corporelles	☒ Charges ☐ Immobilisation
Financières	☒ Charges ☒ Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	☒ Amortissement linéaire et dégressif
Evaluation des stocks	☒ Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		22 500		22 500
Total des immobilisations incorporelles		22 500		22 500
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages		22 893		22 893
Installations générales agencements divers		231 944		231 944
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		19 166		19 166
Total des immobilisations corporelles		274 003		274 003
Immobilisations financières		13 213		13 213
TOTAL GÉNÉRAL		309 716		309 716

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9015263 - SARL A LA CROISEE DES TERROIRS

Du 30/03/2022 au 31/03/2023

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	5 ans à 10 ans		2 487		2 487
Total des immobilisations incorporelles			2 487		2 487
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.	5 ans à 10 ans		2 252		2 252
Inst. générales agenc. divers	10 ans à 20 ans		9 644		9 644
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 ans à 10 ans		1 385		1 385
Total des immobilisations corporelles			13 281		13 281
TOTAL GÉNÉRAL			15 768		15 768

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	13 213		13 213
Créances de l'actif circulant	11 012	11 012	
Charges constatées d'avance	354	354	
TOTAL GÉNÉRAL	24 580	11 367	13 213

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	251 569	251 569		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 885	30 885		
Autres dettes	123 966	123 966		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	406 421	406 421		

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9015263 - SARL A LA CROISEE DES TERROIRS

Du 30/03/2022 au 31/03/2023

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
COMMENTAIRE	

A LA CROISEE DES TERROIRS
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 1 boulevard Jean Jaurès
54000 NANCY
911 944 783 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JUILLET 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 2 568,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 568,34 euros
A la réserve légale	1 500,00 euros

Solde	1 068,34 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 068,34 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

